

LIVRET D'ACCUEIL 2022 | 2023

46 | 50 Avenue Clémenceau
25000 BESANCON
Tél. 03 81 82 16 71

Lundi | mardi | jeudi
8h30- 12h / 13h – 17h30
Vendredi
8h30 – 12h / 13h – 17h
Fermé le mercredi

2022 | 2023

- www.cfapharma-besancon.com
- formationcontinue.afppfc@gmail.com

Mise à jour septembre 2022



AFPPFC

Association
Pour la Formation Professionnelle des
Préparateurs en Pharmacie de Franche-Comté

L'AFPPFC

Association pour la formation professionnelle des préparateurs en pharmacie

L'association AFPPFC

Depuis 1976, l'AFPPFC œuvre pour la formation professionnelle des préparateurs en pharmacie.

Comme toute association relevant de la loi 1901, elle est constituée d'un Conseil d'Administration (CA) présidé par un président.

Depuis plus de 20 ans, Mr Alain CUSENIER préside cette association et dirige actuellement un CA de 12 membres (pharmaciens et préparateurs en pharmacie).

En Janvier 2021, l'IFPP a été créé pour gérer spécifiquement la formation des préparateurs en pharmacie avec désormais le DEUST préparateur/technicien en pharmacie et les CQP (portés par la branche pharmacie d'officine).

L'AFPPFC, organisme DPC, se concentre dorénavant sur la formation professionnelle continue des professionnels de la santé : pharmaciens, préparateurs en pharmacie et autres personnels de santé (infirmières, kinésithérapeutes...).

L'AFPPFC a été certifié Qualiopi en avril 2021 et propose des programmes de formation d'une ou plusieurs journées. Un programme de formation annuel est proposé chaque année.



NOS LIEUX DE FORMATION

- **Accueil : 46 Avenue Clémenceau - Besançon**



- **Des salles entièrement équipées (vidéoprojecteur, tableau interactif, système de visioconférence, paperboard...)**



Tous nos lieux sont accessibles aux personnes en situation de handicap



UNE EQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS ACCUEILLIR



Actualisé en septembre 2022

EVALUATION DES FORMATIONS

➤ **Évaluation de la satisfaction**

À l'issue de la formation, le stagiaire est invité à compléter une « fiche d'évaluation » permettant d'évaluer sa satisfaction.

➤ **Attestation de présence**

Un certificat de réalisation est remis à chaque participant en fin de session ou envoyé par mail pour les sessions en visioconférence.

➤ **Règlement**

Le règlement est dû à l'issue de la formation à réception de la facture.

➤ **Evaluation à distance**

A distance de quelques mois (entre 4 et 6 mois) vous serez sollicité par mail pour répondre à un questionnaire google FORMS afin d'évaluer les effets de la formation et la mise en œuvre effective des différents objectifs de la formation.



NOS ENGAGEMENTS EN MATIERE DE QUALITE DE LA FORMATION CONTINUE

- ① Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs poursuivis
- ② Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur implication dans la réussite de la formation projetée
- ③ Animer nos formations de façon à impliquer nos apprenants dans leurs apprentissages en formation professionnelle continue
- ④ Remettre à chaque apprenant un support pédagogique adapté et pertinent
- ⑤ Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue
- ⑥ Procéder à une veille réglementaire et technologique permettant d'actualiser régulièrement nos connaissances et celles de nos intervenants
- ⑦ Procéder au suivi des formations dans le temps quand elles sont nécessaires (recyclage, mise à jour...)
- ⑧ Effectuer un bilan de chacune de nos formations (questionnaire de satisfaction) et le tenir à disposition des participants
- ⑧ Procéder à une évaluation des stagiaires avant et après la formation pour mesurer les acquis
- ⑨ Réaliser un bilan à froid, 1 mois après la formation
- ⑩ En cas de non-conformité ou de défaut qualité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.